

L'industrie du homard au Québec – Comprendre l'évolution du prix au débarquement et ses différents déterminants



Étude réalisée par le ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Septembre 2014

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat des politiques agroalimentaires

Félicien Hitayezu

Direction des études et des perspectives économiques

EN COLLABORATION

Sous-ministériat des pêches et de l'aquaculture commerciales

Rabia Siga Sow

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

PHOTOGRAPHIES

Marc Lajoie et Éric Labonté
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction des communications

© **Gouvernement du Québec, 2014**

ISBN : 978-2-550-71602-0

L'industrie du homard au Québec — Comprendre l'évolution du prix au débarquement et ses différents déterminants

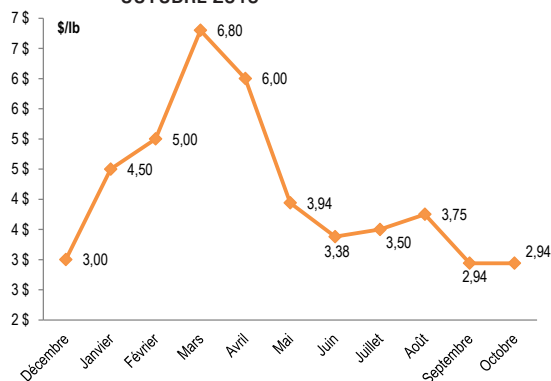
Cette étude, réalisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, présente l'évolution des débarquements au Québec, en volume et en valeur, au cours des dix dernières années en les plaçant dans le contexte nord-américain de l'offre du homard. Elle tente aussi de comprendre les facteurs explicatifs de la tendance des prix du homard observés au cours de cette période.



CONTEXTE

Au cours des dernières années, le prix moyen du homard au débarquement dans les provinces canadiennes de l'Atlantique et au Québec a subi une pression à la baisse. Ce phénomène de baisse de prix du homard a surtout commencé en 2008, au moment de la crise économique mondiale. Il s'est poursuivi les années suivantes, notamment avec une baisse soudaine des prix entre mars et octobre 2013.

FIGURE 1 PRIX MOYENS MENSUELS DU HOMARD DE TAILLE DE MARCHÉ DANS LES PROVINCES MARITIMES DE DÉCEMBRE 2012 À OCTOBRE 2013



Source : Rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes.

Pour l'ensemble du Québec, le prix a ainsi chuté de 37 % entre 2007 et 2010, passant de 6,20 \$/lb en 2007 aux alentours de 4 \$/lb en 2010. Après de légères augmentations en 2011 et en 2012, il a de nouveau baissé en 2013 pour s'établir à 4,16 \$/lb. Les premières estimations donneraient un prix moyen de 4,34 \$/lb pour 2014.

En 2014, malgré un début prometteur où le prix au débarquement s'élevait à 5,75 \$/lb à l'ouverture de la pêche en Gaspésie, il a chuté à 4,25 \$/lb au milieu du mois de mai et s'est maintenu à ce niveau jusqu'au mois de juin. Aux Îles-de-la-Madeleine où le prix est fixé en vertu d'une convention de mise en marché, le prix au débarquement à l'ouverture de la pêche était fixé à 4,40 \$/lb et s'établissait à 3,82 \$/lb au milieu du mois de juin.

PLUSIEURS FACTEURS MIS EN CAUSE...

Une combinaison de plusieurs facteurs est en cause pour expliquer la baisse du prix du homard au débarquement dont les principaux sont les suivants :

- La situation économique mondiale difficile, en particulier aux États-Unis, le principal marché d'exportation des produits du homard canadiens.
- La forte augmentation de l'offre mondiale de homard, surtout en Amérique du Nord (Canada et États-Unis), en raison d'une hausse importante des captures.
- La présence importante de homards de petite taille en provenance des Maritimes. Traditionnellement destinés à la transformation, ceux-ci se retrouvent sur le marché du homard vivant et créeraient une pression à la baisse sur le prix.
- L'évolution des taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

1 – ÉVOLUTION DES DÉBARQUEMENTS DE 2004 À 2013

Au Canada, on pêche le homard dans les cinq provinces de l'Est, soit la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Il est particulièrement abondant dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et dans la baie de Fundy.

Aux États-Unis, la pêche au homard est pratiquée dans trois régions, soit le golfe du Maine, le banc Georges et le sud de la Nouvelle-Angleterre. La pêche la plus importante est enregistrée dans la région du golfe du Maine qui représente en moyenne trois quarts des débarquements totaux aux États-Unis.

LE QUÉBEC RESTE UN ACTEUR RELATIVEMENT MINEUR SUR LE MARCHÉ DU HOMARD, MALGRÉ LA HAUSSE DE SES DÉBARQUEMENTS

Au Québec, les débarquements de homard s'effectuent dans les trois régions maritimes, mais principalement aux Îles-de-la-Madeleine avec deux tiers des débarquements et en Gaspésie avec près du tiers des débarquements.

En 2013, le volume des débarquements du homard au Québec a augmenté de 7,6 % par rapport à 2012 pour atteindre 4 285 tonnes, soit le deuxième volume le plus important des dix dernières années. D'ailleurs, depuis 2010, la tendance des volumes est plutôt à la hausse.

Le volume a augmenté de 12 % en dix ans au Québec...

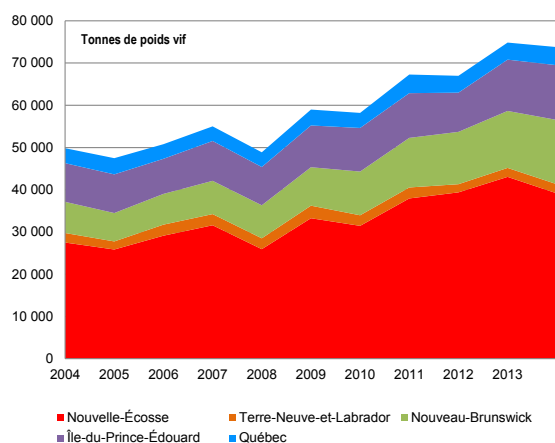
Il s'agit d'une augmentation annuelle moyenne de 1,2 % des débarquements au cours de la période 2004-2013. Par contre, cette progression s'est faite en deux temps. En effet, les débarquements pour les six premières années sont demeurés stables autour de la moyenne de 3 588 tonnes. Le volume moyen pour 2010 à 2013 a atteint 4 181 tonnes, soit une croissance de 16,5 % par rapport à la période précédente. Il y a eu notamment une explosion du volume de 24 % en 2010 par rapport à 2009, une année charnière.

Malgré cette croissance, le Québec a fourni 6 % des débarquements canadiens en 2013

En effet, malgré cette hausse du volume, en 2013, le Québec a fourni l'équivalent de 5,8 % des débarquements canadiens du homard, alors que ce pourcentage était de 8,1 % en 2004. De fait, la progression des volumes des débarquements du homard a été plus importante dans les Provinces maritimes.

Elle a été de 101 % au Nouveau-Brunswick, de 66 % en Nouvelle-Écosse et de 33 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Le total des débarquements canadiens a augmenté de 58 % entre 2004 et 2013.

FIGURE 2 DÉBARQUEMENTS DE HOMARD AU CANADA PAR PROVINCE DE 2004 À 2013



Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, DAPPA.

Les débarquements du homard de l'État du Maine, l'autre acteur majeur sur le marché nord-américain, ont bondi de 129 % entre 2004 et 2013. Ils représentent l'équivalent de 78 % des débarquements canadiens en volume. Cet État est responsable de près de 85 % des débarquements américains.

TABLEAU 1 VOLUME DES DÉBARQUEMENTS DES HOMARDS AU CANADA ET AU QUÉBEC DE 2004 À 2013 EN TONNES DE POIDS VIF

RÉGIONS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ¹	TCAM ²
CANADA	47 479	50 789	55 009	48 870	58 985	58 195	67 277	66 977	74 846	73 776	5,0 %
QUÉBEC	3 838	3 461	3 461	3 485	3 767	3 564	4 409	3 988	4 043	4 285	1,2 %
QUÉBEC 2004 = 100	100,0	90,2	90,2	90,8	98,1	92,9	114,9	103,9	105,3	111,6	

1. Données préliminaires.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

LA PROGRESSION DE LA VALEUR (\$) DES DÉBARQUEMENTS NE SUIT PAS NÉCESSAIREMENT CELLE DU VOLUME

Entre 2004 et 2013, la valeur monétaire des débarquements du homard au Canada n'a augmenté que de 12 %, passant de 590 millions de dollars à 612 millions de dollars, alors que le volume a bondi de 58 % pour atteindre près de 74 000 tonnes. Au Québec, la valeur des débarquements a baissé en moyenne de 2,6 % par année entre 2004 et 2013 alors que le volume a progressé de 1,2 %.



Tout comme dans le cas des tonnages, l'année 2009 est devenue celle de rupture avec une chute de 25 % de la valeur des débarquements québécois par rapport à 2008, alors que le volume n'avait baissé que de 5 %. La valeur moyenne des débarquements entre 2010 et 2013 était de 40,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à la moyenne de 2004-2009 évaluée à 44,6 millions de dollars.

TABLEAU 2 VALEURS (M\$) DES DÉBARQUEMENTS DES HOMARDS AU CANADA ET AU QUÉBEC DE 2004 À 2013

RÉGIONS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ¹	2013 ¹	TCAM ²
CANADA	590	687	623	629	619	506	576	619	663	672	
QUÉBEC	49,8	48,5	43,1	47,6	43,3	32,6	38,2	40,7	40,0	39,3	- 2,6 %
QUÉBEC 2004 = 100	100	92,3	86,6	95,6	86,9	68,0	76,6	81,6	83,5	78,8	

1. Données préliminaires.

2. Taux de croissance annuel moyen de 2004 à 2013 (%).

Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2 – ANALYSE DES PRIX DU HOMARD SUR LE MARCHÉ

LE PRIX DU HOMARD AU DÉBARQUEMENT AU QUÉBEC A BAISSÉ DE 8,7 % EN 2013

En 2013, le prix du homard s'est établi à 9,17 \$ le kilogramme pour une diminution de 8,7 %, par rapport à 2012. Cependant, de 2010 à 2012, le prix du homard avait augmenté de 16,0 %. Il s'agissait d'une certaine reprise après le creux historique de 2010, mais le prix demeurait tout de même à 30 % de moins que les prix de 2004 et 2005.

De fait, entre 2007 et 2010, le prix du homard débarqué au Québec a chuté de 37 % alors que le volume a augmenté de 27 %. D'ailleurs, les volumes records enregistrés au débarquement en 2010 ont coïncidé avec le plus faible prix des dix dernières années.

Entre 2004 et 2013, le prix moyen du homard a baissé annuellement de 3,8 %, alors que le volume des débarquements a augmenté en moyenne de 1,2 %.

TABLEAU 3 PRIX (\$/KG) DES CRUSTACÉS, DONT LE HOMARD, QUÉBEC, 2004 À 2013

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TCAM
CRABE DES NEIGES	6,42	3,82	2,55	4,27	3,74	3,01	3,31	5,90	4,52	4,57	- 3,7 %
2004 = 100	100,0	59,5	39,7	66,5	58,3	46,8	51,6	91,9	70,4	71,2	
HOMARD	12,98	13,55	12,47	13,67	11,49	9,13	8,66	10,20	10,43	9,17	- 3,8 %
2004 = 100	100,0	104,4	96,0	105,3	88,5	70,3	66,7	78,5	77,3	70,6	
CREVETTE	1,30	1,37	0,98	1,00	1,17	1,07	1,11	1,47	1,81	1,50	1,6 %
2004 = 100	100,0	105,5	75,0	76,9	89,9	82,4	85,2	113,1	146,3	115,4	

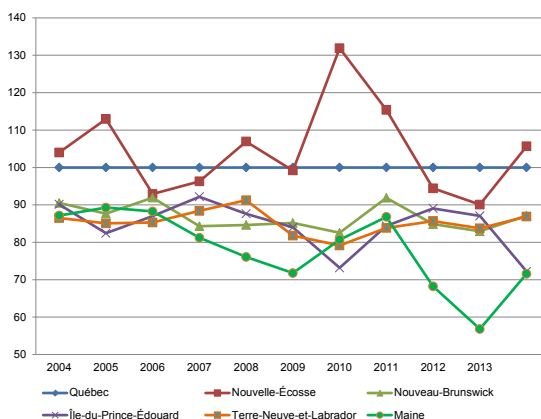
Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le prix au débarquement a suivi aussi l'évolution en deux phases, mais la crise économique mondiale ne suffit pas, à elle seule, pour expliquer la faiblesse des prix observée au cours des derniers mois. Un des éléments les plus déterminants serait le volume global débarqué à l'échelle nord-américaine.

Par contre, le Québec obtient parmi les meilleurs prix...

Malgré cette tendance baissière dans les prix payés aux pêcheurs, il est, en général, plus élevé au Québec que dans les autres provinces, ce qui s'expliquerait par un produit de taille et de poids plus élevé que celui des autres provinces.

FIGURE 3 TENDANCE DES PRIX DU HOMARD AU DÉBARQUEMENT AU CANADA QUÉBEC = 100



Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, DAPPA.

On remarque par contre que, pour certaines années, le prix de la Nouvelle-Écosse dépasse celui du Québec. La Nouvelle-Écosse dispose de plusieurs zones de pêche et une part non négligeable de ses débarquements s'effectue durant l'hiver, période où les prix sont généralement plus élevés, car l'offre est moins importante. La hausse du prix au débarquement en Nouvelle-Écosse en 2013 serait due principalement à une diminution des captures, en particulier, lors de la pêche d'automne.

Globalement, les pêcheurs du Maine reçoivent un prix moyen moins élevé par rapport à celui reçu par les pêcheurs canadiens. Par contre, les deux prix sont fortement corrélés.

1. Prix américain converti en dollar canadien au taux de change nominal.

LE PRIX DU HOMARD DANS LE COMMERCE AU DÉTAIL AU QUÉBEC

Le homard est commercialisé sous différentes formes : homard vivant, homard entier cuit et congelé ou réfrigéré, queues congelées, chair congelée ou réfrigérée, pinces congelées, homard en conserve, homard en pâte, etc. Le homard est considéré comme « transformé » lorsqu'il est vendu sous une forme autre que vivant.

Pour répondre à cette question, nous ne disposons de données que pour 2010 à 2013, et pour les cinq premiers mois de 2014. Par contre, étant donné le début tardif de la pêche au Québec, il n'y avait presque pas de homard du Québec dans les magasins au cours des cinq premiers mois de 2014.

Les données obtenues de Nielsen semblent indiquer que le prix au consommateur en 2013 a été plutôt exceptionnel, même si la

TABLEAU 4 VENTES DU HOMARD DANS LES PRINCIPAUX MAGASINS DE DISTRIBUTION AU QUÉBEC EN 2012 ET 2013

	VENTES EN (\$)		VARIATION	VOLUME (kg)		VARIATION	PRIX (\$/kg)		VARIATION PRIX
	2012	2013		2012	2013		2012	2013	2013/2012
HOMARD	41 300 001	44 189 486	7,0 %	3 060 782	4 037 219	31,9 %	13,49	10,95	- 18,9 %
TRUITE	29 335 637	29 997 995	2,3 %	1 795 738	2 250 269	25,3 %	16,34	13,33	- 18, %
CREVETTES	13 998 543	23 573 878	68,4 %	1 128 403	1 438 265	27,5 %	12,41	16,39	32,1 %

Sources : Nielsen et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Selon les données des dépenses alimentaires des Québécois fournies par Nielsen, le prix moyen du homard dans les principaux magasins d'alimentation a baissé de 18,9 % entre 2012 et 2013, passant de 13,49 \$/kg (ou 6,12 \$/lb) à 10,95 \$/kg (ou 4,97 \$/lb). Par contre, le volume acheté a augmenté de près de 32 %. On constate aussi que la baisse de prix était presque généralisée dans les produits de poissons et fruits de mer (- 8,7 %), à l'exception des crevettes (+ 32,1 %).

S'agit-il de deux années exceptionnelles? Existe-t-il un décalage entre le prix payé aux pêcheurs au débarquement et le prix déboursé par les consommateurs dans les magasins de détail?

période analysée est relativement courte. En effet, les prix pour les années 2010, 2011 et 2012 se sont maintenus en moyenne au-dessus de 6,10 \$/lb. Tandis que les données du début de 2014 montrent une certaine reprise (+ 13,1 %) par rapport à 2013.

Les prix de vente au détail ont suivi une tendance à la baisse comme les prix des débarquements, même si ces derniers ne sont pas les seuls déterminants du prix payé par les consommateurs. Pour les années 2012 et 2013, les prix payés par les consommateurs ont enregistré des baisses plus importantes que les prix au débarquement. Pour 2011, la hausse a également été moins importante par rapport à l'année précédente. Il y a eu un petit resserrement des prix en faveur des consommateurs, du moins entre 2011 et 2013.

TABLEAU 5 ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU HOMARD AU DÉBARQUEMENT ET AU DÉTAIL AU QUÉBEC DE 2010 À 2014

ANNÉE	PRIX MOYEN DÉBARQUEMENT [1]		PRIX AU DÉTAIL [2]		[2] – [1]
	\$/lb	Variation p/r à l'année antérieure	\$/lb	Variation p/r à l'année antérieure	\$/lb
2010	3,93	- 5 %	6,30	n. d.	2,37
2011	4,63	18 %	6,51	3 %	1,88
2012 ¹	4,73	2 %	6,12	- 6 %	1,39
2013 ¹	4,16	- 12 %	4,97	- 19 %	0,81
2014 ^{1 et 2}	4,34	4 %	5,62	13 %	1,28

1. Données préliminaires

2. Prix moyen au détail pour les cinq premiers mois de 2014.

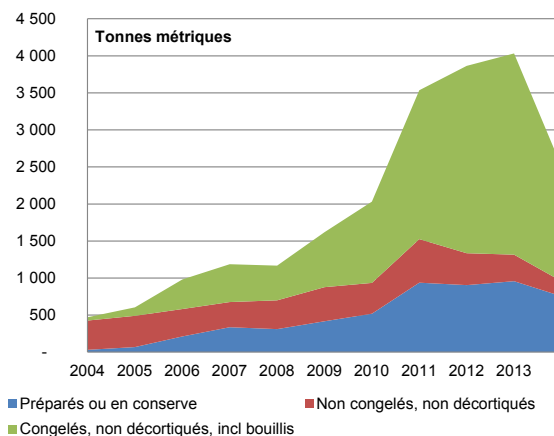
Sources : Pêches et Océans Canada, Nielsen et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Pour ce qui est de 2014, rappelons que le prix des débarquements au Québec n'est pas nécessairement représentatif du prix des homards vendus dans le commerce au détail au cours des cinq premiers mois de 2014. En effet, le prix reçu par les pêcheurs ailleurs au Canada au printemps (avant le début de la pêche au Québec) était nettement plus élevé.

LE PRIX DU HOMARD À L'EXPORTATION

Dans le cas des exportations, Statistique Canada classe les produits du homard sous trois principales catégories : le homard préparé ou en conserve, le homard non congelé et non décortiqué (le homard frais) et le homard congelé, non décortiqué (incluant le homard bouilli).

FIGURE 4 VOLUME D'EXPORTATION DES HOMARDS DU QUÉBEC

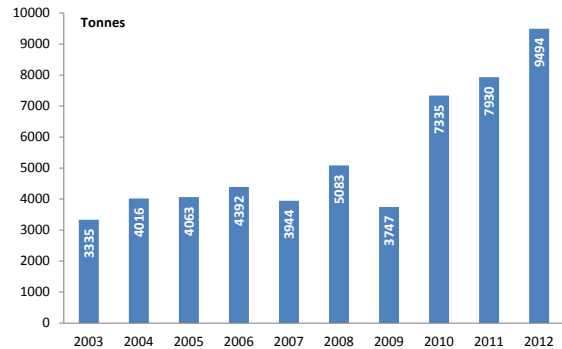


Sources : Statistique Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le homard transformé domine désormais les exportations

En 2013, la part du homard vivant dans les volumes exportés n'était que de 8 % alors qu'elle était de 70 % dix ans plus tôt. La fulgurante augmentation des exportations à partir de 2009 s'est accompagnée du changement dans les produits exportés. Ces derniers sont de plus en plus composés de produits transformés ou semi-transformés (92 %).

FIGURE 5 VOLUMES DES PRODUITS ISSUS DE LA TRANSFORMATION DU HOMARD AU QUÉBEC DE 2003 À 2012

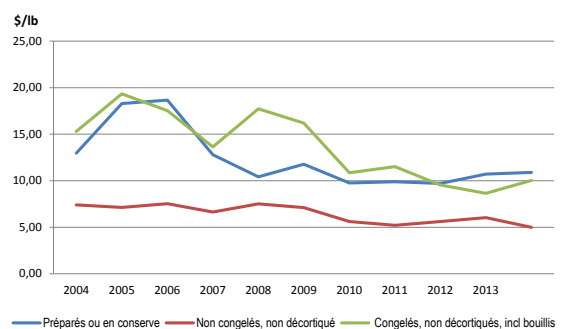


Sources : Pêches et Océans Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le corollaire de cette augmentation des produits transformés a été le développement accéléré de la transformation au Québec et l'entrée massive des homards provenant d'autres provinces du Canada ou de la côte est des États-Unis. Ces homards ont généralement des prix plus bas que ceux des homards du Québec qui sont surtout vendus sur le marché du frais (vivant).

À l'instar de ce qui s'est passé avec les débarquements, les prix à l'exportation ont chuté en 2009 et peinent à se relever. Par rapport à 2008, les prix obtenus en 2013 sont en baisse de 30 % pour le homard frais, de 38 % pour le homard congelé non décortiqué et de 7 % pour le homard transformé ou en conserve.

FIGURE 6 LE PRIX DES DIFFÉRENTS TYPES DE HOMARDS À L'EXPORTATION PAR LE QUÉBEC



Sources : Statistique Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

3 – LES CONSTITUANTS DU PRIX DU HOMARD AUX DÉBARQUEMENTS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Plusieurs facteurs ont été, à des échelles différentes, déterminants pour expliquer la tendance à la baisse des prix du homard au débarquement. Certains de ces facteurs ont été examinés dans le **Rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes**¹. Dans la mesure où le secteur du homard du Québec est un fournisseur mineur sur le marché nord-américain, plusieurs facteurs identifiés par ce groupe d'experts sont valables pour le Québec.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE DIFFICILE ET PARTICULIÈREMENT AUX ÉTATS-UNIS, LE PRINCIPAL MARCHÉ D'EXPORTATION DES PRODUITS DU HOMARD CANADIENS

La crise économique a été tellement déterminante sur l'industrie du homard qu'elle en a changé la structure. Il y a désormais un avant et un après 2008 dans cette industrie. La chute du prix du homard a débuté à l'automne 2008 dans les Provinces maritimes et aux États-Unis. Le Québec, ne pêchant pas l'automne, cette baisse s'est davantage répercutée en 2009.

LA FORTE AUGMENTATION DE L'OFFRE MONDIALE DE HOMARD ET SURTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD (CANADA ET ÉTATS-UNIS) EN RAISON D'UNE HAUSSE IMPORTANTE DES CAPTURES

Les niveaux élevés de débarquements au Canada et aux États-Unis ont eu une incidence importante sur les prix du marché mondial. Entre 2007 et 2012, les débarquements globaux du homard ont bondi de 63 %, passant de 190 millions de livres en 2007 à plus de 300 millions de livres. Cette abondance de l'offre, dans une période de crise économique, n'a fait que tirer les prix vers le bas.

1. Après une baisse des prix du homard survenue entre mars et octobre 2013 qui a amené les pêcheurs dans les trois Provinces maritimes à agir collectivement et à cesser leurs activités en guise de protestation, les trois gouvernements des Provinces maritimes ont décidé de créer un Groupe d'experts sur les prix du homard des Maritimes afin d'étudier un certain nombre d'enjeux concernant les marchés du homard et les prix en vigueur.

Gestion difficile de ces fortes augmentations de volume sur une courte période

- Avec cette forte augmentation des débarquements de homards sur le marché, surtout dans les Provinces atlantiques, le rythme accéléré des débarquements à l'ouverture de la pêche a été difficile à gérer. Les débarquements au cours des semaines d'ouverture des pêcheries étaient tellement élevés que, dans certains cas, les acheteurs n'étaient pas en mesure de gérer ces volumes extrêmes, et expédiaient les homards non classés aux fins de transformation. Par conséquent, le prix payé pour ces homards ne reflétait pas le prix du marché du homard vivant, qui est généralement plus élevé.
- On a assisté à un important dumping de produits sur le marché pendant la période de pointe de la pêche au homard, entraînant une baisse des prix.

Diminution de la capacité de transformation dans certaines provinces

- Le secteur de la transformation présente des signes importants de difficultés depuis les dernières années, le nombre de transformateurs étant passé de 40 au début des années 2000 à moins de 20 en 2013 dans les Provinces maritimes. Cette diminution de la capacité provoque un ralentissement important dans la chaîne de valeur, car moins de transformateurs réussissent à opérer au même rythme que s'effectuent les débarquements, particulièrement dans les périodes de pointe.
- Vu le déclin du nombre d'établissements de transformation de homard dans les Maritimes, le caractère imprévisible des stocks globaux et les débarquements élevés sur de courtes périodes donnent lieu à une incapacité d'obtenir la valeur optimale du produit, ce qui a également pour effet de faire baisser le prix global.

- Pour le Québec, cette hausse des volumes et la baisse du prix dans les Provinces maritimes a mené à une hausse des opérations de transformation de homard au Québec et une augmentation conséquente des exportations. Cependant, une partie du homard de petite taille, en provenance des Maritimes et destinée à la transformation, se serait retrouvée sur le marché du homard vivant, créant ainsi une pression à la baisse sur le prix.

Utilisation des prix pondérés pour payer les pêcheurs dans les Maritimes

Sauf quelques exceptions, les pêcheurs des Maritimes sont généralement rémunérés pour le homard selon des prix pondérés. Cela signifie que les produits de valeur inférieure, ainsi que le coût des pertes sont absorbés dans le débarquement. Bien qu'un pêcheur puisse capturer un produit de qualité supérieure et de valeur élevée, il absorbe les coûts de homard de qualité inférieure débarqués par les autres pêcheurs, ainsi que les pertes survenant à d'autres maillons de la chaîne de valeur. Ce modèle incite peu les pêcheurs à classer leur capture, ou même à en vérifier la qualité, de façon à obtenir la valeur optimale de chaque homard.

Que le marché ciblé soit celui du homard vivant ou des produits transformés, cette pondération des prix donne lieu à des captures mixtes devant être manipulées à plusieurs maillons de la chaîne de valeur, ce qui donne lieu à une dégradation de la qualité, ainsi qu'à des produits de qualité inférieure. Ce modèle opérationnel, communément appelé la « caisse mystérieuse de homard », influence indûment le prix du homard des Maritimes et déprécie l'industrie en général.

Un secteur de pêches qui mise surtout sur le volume

- Les récentes baisses de prix et le niveau élevé de débarquement ont donné lieu à des pêches fondées sur le volume pour augmenter les revenus, ce qui a une incidence sur la dynamique de l'industrie du homard et des marchés liés. Lorsque les volumes augmentent, les prix diminuent et les pêcheurs capturent de plus importants volumes. Laissée sans restriction, la capacité du modèle industriel d'obtenir la pleine valeur du produit est compromise et un cercle vicieux en découle, ce qui contribue à diminuer le prix davantage.

L'ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DU DOLLAR CANADIEN PAR RAPPORT AUX AUTRES DEVISES

Le taux de change Canada/États-Unis est un des facteurs importants dans la détermination des prix au débarquement de homard au Canada parce qu'au moins 80 % des homards canadiens sont vendus aux États-Unis.

Pour illustrer cette idée, prenons l'exemple de la valeur des exportations canadiennes des homards vivants aux États-Unis en 2013 assujettie au taux de change États-Unis/Canada en 2003 quand le dollar américain valait 1,40 dollar canadien. Ces exportations qui sont évaluées à 311 millions de dollars américains équivaldraient à 436 millions en dollar canadien. Il y a une différence de 125 millions de dollars que l'industrie canadienne ne reçoit pas à cause du taux de change.

Le tableau suivant présente le montant d'excédent réalisé entre 2003 et 2013 grâce au taux de change par rapport à la situation de parité.

TABLEAU 6 VOLUME DES DÉBARQUEMENTS (TONNES / POIDS VIF) DES HOMARDS AU CANADA ET AU QUÉBEC DE 2004 À 2013

ANNÉE	VALEUR DES EXPORTATIONS (M\$ US)	TAUX DE CHANGE \$ US / \$ CA	VALEUR EN DOLLAR CANADIEN (M\$ US)	EXCÉDENT (M\$)
2013	888,1	1,02991480	914,7	26,6
2012	875,2	0,99958008	874,8	(0,4)
2011	812,1	0,98906920	803,3	(8,9)
2010	746,6	1,02993904	769,0	22,4
2009	574,8	1,14197729	656,4	81,6
2008	713,4	1,06601429	760,5	47,1
2007	662,5	1,07478127	712,1	49,5
2006	709,4	1,13409360	804,5	95,1
2005	676,9	1,21163240	820,2	143,3
2004	597,5	1,30152024	777,7	180,2
2003	610,6	1,40146175	855,7	245,1

Sources : Statistique Canada, Banque du Canada et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Entre 2003 et 2013, alors que la valeur des exportations a augmenté de 45 %, les excédents dus au taux de change ont baissé de près de 90 %, passant de 245 à 26,6 M\$.

CONCLUSION

Depuis 2008, la crise économique mondiale a été tellement déterminante sur l'industrie du homard qu'elle en a changé la structure. Les effets combinés de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, surtout aux États-Unis, et de fortes augmentations des volumes du homard sur le marché poussent les prix à la baisse.

Avec cette forte hausse de volume, le Québec a vu sa part de marché baisser. Par contre, grâce entre autres à la qualité de son homard, il parvient à tirer les meilleurs prix du marché. En général, le prix du homard au débarquement est plus élevé au Québec que dans les autres provinces. Comme le Québec n'a pas vraiment de contrôle sur le volume du homard vendu sur le marché nord-américain, le Québec ne pourra compter que sur cette qualité pour se démarquer et tirer le meilleur de ce marché.

À cet égard, l'écocertification est une façon de rendre le produit distinctif. Celle-ci permettra notamment de :

- Répondre aux exigences commerciales des grandes chaînes de distribution et des acheteurs étrangers;
- Répondre à la demande croissante des consommateurs pour des produits durables;
- Assurer l'accès aux marchés actuels et favoriser l'accès à de nouveaux marchés;
- Donner une image positive de la pêche.

BIBLIOGRAPHIE

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2013), *Pêches et aquaculture commerciales au Québec en un coup d'œil. Portrait statistique, édition 2013.*
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2014), données non publiées sur les débarquements.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2013) et Nielsen (2013 et 2014), *Dépenses alimentaires des Québécois dans les principaux magasins de distribution au détail au Québec.*
- PÊCHES ET OCÉANS CANADA, Statistiques sur les débarquements.
- STATISTIQUE CANADA ET INDUSTRIE CANADA (STRATEGIS), *Commerce international de marchandises du Canada.*
- STATE OF MAINE, DEPARTMENT OF MARINE RESOURCES.
- THÉRIAULT, Gilles, John HANLON, et Lewis CREED (2013), *Rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes.*

ANNEXE 1 – APERÇU DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE MONDIALE DU HOMARD¹

1. Extrait du *Rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes. Novembre 2013.*

Il existe un grand nombre d'espèces de homards dans le monde; toutefois, seulement quelques-unes sont pêchées en quantités importantes. De plus, il n'existe que deux espèces importantes de homards à grosses pinces, soit le homard américain (*Homarus americanus*) et le homard européen (*Homarus gammarus*). On retrouve cette dernière espèce, qui est un proche parent du homard américain, dans la plupart des pays riverains d'Europe, de la Norvège aux pays méditerranéens, mais elle n'est pas pêchée en grande quantité, sauf dans les eaux des îles Britanniques, où elle fait l'objet d'une pêche de faible envergure.

L'Amérique du Nord est le premier fournisseur mondial de homard, toutes espèces combinées, soit 43 % de la totalité des débarquements en 2011 et demeure le seul fournisseur de homard américain. Le Canada et les États-Unis se partagent cette ressource, mais le Canada produit depuis toujours une plus grande portion des débarquements (environ 54 % en 2011). Les deux pays combinés représentent plus de 80 % (en quantité) des exportations de homards à l'échelle mondiale. Les États-Unis exportent davantage de homards vivants que le Canada, mais le Canada est le premier exportateur mondial de homard transformé.

Par contre, si nous creusons un peu, nous constatons que les États-Unis ont exporté les deux tiers de leurs homards vivants au Canada, et que le Canada a exporté 75 % de ses homards vivants aux États-Unis en 2012. Les homards vivants qu'exportent les États-Unis au Canada sont, en majeure partie, des homards « en mue » à carapace molle qui sont traités au pays, puis réexportés aux États-Unis. En 2012, près de la totalité des produits de homard préparés et en conserve du Canada étaient vendus aux États-Unis, et c'était également le cas pour 75 % des exportations de homard congelé. En outre, une quantité inconnue des exportations de homard vivant du Canada est réemballée aux États-Unis et exportée ailleurs ou directement réexportée. De même, une partie du homard transformé est exportée ailleurs ou directement réexportée.

En 2012, à l'exception des échanges transfrontaliers, les États-Unis ont exporté, à l'échelle mondiale, le double de homards vivants (en quantité) par rapport au Canada, et 13 fois la quantité de homard préparé et en conserve (produit presque exclusivement au Canada, du moins, jusqu'à tout récemment). Toutefois, comparativement aux États-Unis, le Canada a vendu le triple de produits de homard congelé sur les marchés mondiaux. À certains égards, les États-Unis constituent le plus grand distributeur du Canada ainsi que son principal marché. Les forces du Canada résident dans la qualité de ses produits de homard destinés à l'expédition de produit vivant, de même que dans son secteur de la transformation pour ses produits préparés et congelés uniques.

ANNEXE 2

TABLEAU 1 HOMARD — ÉVOLUTION DES DÉBARQUEMENTS AU QUÉBEC : VOLUME, VALEUR ET PRIX MOYEN DE 2003 À 2013

ANNÉE	TONNES (poids vif)	VALEUR (M\$)	PRIX MOYEN (\$/lb)
2003	3 538	46,9 \$	6,01 \$
2004	3 838	49,8 \$	5,89 \$
2005	3 461	48,5 \$	6,36 \$
2006	3 461	43,1 \$	5,65 \$
2007	3 485	47,6 \$	6,20 \$
2008	3 767	43,3 \$	5,21 \$
2009	3 564	32,6 \$	4,15 \$
2010	4 409	38,2 \$	3,93 \$
2011	3 988	40,7 \$	4,63 \$
2012 (p)	4 043	42,2 \$	4,73 \$
2013 (p)	4 285	39,3 \$	4,16 \$

(P) = données préliminaires

Sources : Pêches et Océans Canada — Région du Québec et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, DPPA.

TABLEAU 2 HOMARD — ÉVOLUTION DES DÉBARQUEMENTS DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE : VOLUME ET VALEUR DE 2003 À 2013

Année	NOUVELLE-ÉCOSSE		NOUVEAU-BRUNSWICK		ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD		TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	
	Tonnes	Valeur (M\$)	Tonnes	Valeur (M\$)	Tonnes	Valeur (M\$)	Tonnes	Valeur (M\$)
2003	27 504	379,2	7 379	88,6	9 157	109,4	2 256	25,9
2004	25 857	344,8	6 722	76,5	9 152	97,9	1 910	21,1
2005	29 127	411,9	7 278	93,8	8 307	101,3	2 616	31,3
2006	31 595	359,6	7 874	82,7	9 435	108,4	2 644	29,1
2007	25 940	350,4	7 823	90,5	9 056	108,5	2 566	32,0
2008	33 260	363,7	9 101	89,1	9 884	95,4	2 973	27,9
2009	31 457	308,2	10 351	78,1	10 322	69,0	2 501	18,1
2010	37 945	348,2	11 741	93,4	10 585	77,3	2 597	18,9
2011	39 382	370,1	12 389	107,2	9 284	84,3	1 934	16,9
2012 (p)	43 049	382,2	13 484	107,2	12 147	112,4	2 123	19,4
2013 (p)	39 150	408,1	15 217	121,5	12 956	85,8	2 168	17,3

(P) = données préliminaires

Sources : Pêches et Océans Canada — Région du Québec et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, DPPA.

TABEAU 3 HOMARD — ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN AU DÉBARQUEMENT DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE DE 2003 À 2013

	NOUVELLE-ÉCOSSE	NOUVEAU-BRUNSWICK	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNÉE	Prix moyen (\$/lb)			
2003	6,25 \$	5,44 \$	5,42 \$	5,20 \$
2004	6,65 \$	5,16 \$	4,85 \$	5,01 \$
2005	5,91 \$	5,84 \$	5,53 \$	5,42 \$
2006	5,44 \$	4,77 \$	5,21 \$	5,00 \$
2007	6,63 \$	5,25 \$	5,43 \$	5,66 \$
2008	5,17 \$	4,44 \$	4,38 \$	4,26 \$
2009	5,47 \$	3,42 \$	3,03 \$	3,28 \$
2010	4,53 \$	3,61 \$	3,31 \$	3,29 \$
2011	4,37 \$	3,93 \$	4,12 \$	3,96 \$
2012 (p)	4,26 \$	3,93 \$	4,12 \$	3,96 \$
2013 (p)	4,39 \$	3,62 \$	3,00 \$	3,61 \$

(P) = données préliminaires

Sources : Pêches et Océans Canada — Région du Québec et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation -DPPA.

TABEAU 4 HOMARD — ÉVOLUTION DES DÉBARQUEMENTS AU MAINE : VOLUME, VALEUR ET PRIX MOYEN DE 2003 À 2013

ANNÉES	TONNES	VALEUR (M\$ US)	PRIX \$/LB (\$ US)	TAUX DE CHANGE \$ US/\$ CA	PRIX \$/LB (\$ CA)
2003	24 934	205,7	3,74 \$	1,40146175	5,24
2004	32 466	289,1	4,04 \$	1,30152024	5,26
2005	31 175	317,9	4,63 \$	1,2116324	5,61
2006	34 176	305,4	4,05 \$	1,1340936	4,59
2007	29 019	280,6	4,39 \$	1,07478127	4,72
2008	31 710	245,2	3,51 \$	1,06601429	3,74
2009	36 820	237,5	2,93 \$	1,14197729	3,35
2010	43 640	318,9	3,31 \$	1,02993904	3,41
2011	47 580	334,4	3,19 \$	0,9890692	3,16
2012	57 708	341,8	2,69 \$	0,99958008	2,69
2013	57 132	364,5	2,89 \$	1,0299148	2,98

Sources : Department of Marine resources - State of Maine et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation -DPPA.

